



Syndicat
National
des Artistes
Tatoueurs

Petit guide du tatoué

Démarche
et conseils

L'IDÉE, POINT DE DÉPART DU PROJET

Il est essentiel d'avoir une idée plus ou moins précise de ce qu'on envisage de se faire tatouer.

N'hésitez pas à **rassembler une petite documentation** qui pourra se révéler utile lorsque le tatoueur cherchera à cerner vos attentes. Magazines et ouvrages dédiés au tatouage constituent une source intéressante, mais on peut puiser dans de **multiples autres sources d'inspiration** : Beaux-livres, BD, peinture, cinéma, magazines divers... La médiathèque locale recèle probablement de trésors insoupçonnés !

LE BOOK DU TATOUEUR

La première chose à faire avant de confier sa peau à quelqu'un, c'est de **s'assurer de ses compétences techniques et graphiques**. Pour cela, nul besoin d'être un expert : Il suffit de visionner, sur Internet ou en se déplaçant dans un studio, ou mieux encore, sur une convention de tatouage, les **books de différents tatoueurs**.

Un tatoueur qui n'a pas de book à présenter (à **ne pas confondre avec un catalogue de flashes**, ou un album de photos de tatouages réalisés par d'autres !) peut d'emblée inspirer méfiance. **Un tatoueur sûr de lui est toujours fier de montrer ses réalisations**, et il est primordial d'avoir une **confiance absolue** dans le travail de celui qui va créer votre tatouage.

LE COÛT D'UN TATOUAGE

S'il est légitime de vouloir connaître le prix de son futur tatouage, mieux vaut éviter de le considérer comme un critère de choix : Un bon tatoueur n'est pas forcément cher, mais *a contrario* un tatoueur qui pratique des prix vraiment peu élevés compense peut-être un manque de talent ou le non-respect de certaines règles.

Le tarif annoncé pour un motif donné peut varier considérablement d'une enseigne à l'autre : La qualité du travail et parfois une certaine renommée justifient ces variations. N'en déduisez pas que des tarifs élevés garantissent le résultat... En résumé : **Le prix est un très mauvais indicateur !**

Quoi qu'il en soit, il est particulièrement déplacé de tenter de marchander avec un tatoueur le prix annoncé : C'est tout-à-fait irrespectueux de son travail. Si on estime que le tarif est exagéré, le mieux est de décliner poliment la proposition et d'aller solliciter un autre professionnel.

Si toutefois vous êtes convaincu de votre choix mais que votre bourse ne vous autorise pas à la dépense, mieux vaut faire preuve de patience pour réaliser l'économie nécessaire à la réalisation de votre projet : Vous ne le regretterez pas !

L'HYGIÈNE

Les tatoueurs n'ont pas attendu la mise en place d'une réglementation pour exercer dans un environnement sanitaire optimal.

Le SNAT a formalisé cette préoccupation en diffusant dès 2003 une Charte d'hygiène, qui a servi de modèle de référence jusqu'à 2008, date du premier décret encadrant l'activité en France. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, le syndicat a d'ailleurs participé à la rédaction des textes d'application, y apportant ses connaissances du terrain.

Aujourd'hui, les habitudes sanitaires des professionnels sont si pointues que les inspecteurs chargés des contrôles, auprès de qui le SNAT a présenté officiellement la pratique, ont exprimé leur admiration quant à l'implication des tatoueurs dans leur travail quotidien en matière d'hygiène et de salubrité.

Preuve en est la rareté des complications consécutives à un tatouage, dont les causes les plus courantes semblent malheureusement être liées aux soins post-tatouage... On ne le répètera jamais assez : **Il faut prendre soin de son tatouage !**

LES TATOUEURS MEMBRES DU SNAT

Le SNAT ne représente ni un label, ni un gage de qualité : Voir le logo du SNAT sur la vitrine d'un studio ne donne donc aucune caution sur les travaux du ou des tatoueur(s) qui y officie(nt). En revanche, un professionnel signalant son adhésion à ce syndicat **marque son engagement dans une charte éthique et sa volonté de faire reconnaître le tatouage artistique en France**. C'est un bon repère mais cela ne doit pas dispenser de juger le travail par soi-même...